

## **La compétitivité du transport aérien suisse menacée**

**Réalisé à l'initiative de l'Office fédéral de l'aviation civile, le nouveau rapport de 197 pages sur la compétitivité du transport aérien souligne que le secteur devra très prochainement affronter des défis considérables. Les compagnies aériennes du Golfe mettent les compagnies suisses au pied du mur. Les performances du pôle aérien suisse sont d'autre part freinées par des limites de capacités et des coûts élevés. En qualité de fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses, AEROSUISSE ne réclame pas de subventions mais de meilleures conditions-cadres.**

Le Conseil fédéral estime que l'aviation suisse revêt une importance économique extraordinaire pour notre pays. « Elle génère dans notre pays pas moins de 180 000 emplois et plus de 30 milliards de francs de valeur ajoutée annuelle », précise Paul Kurrus, président d'Aerosuisse. Il est désormais urgent d'en renforcer la compétitivité.

### **Les limites de capacités dans les aéroports nationaux affectent la ponctualité des vols**

Le rapport souligne qu'au vu des circonstances, les prestations de service fournies par les compagnies aériennes, les aéroports et la navigation aérienne sont d'une qualité remarquable. La ponctualité des vols, toutefois, est pénalisée par les limites de capacités dans les aéroports nationaux. En raison de la croissance constante du nombre de passagers, aucune amélioration n'est à espérer de ce côté si les infrastructures et les règlements d'exploitation des aéroports ne sont pas optimisés. Aerosuisse demande donc à la Confédération et aux gouvernements cantonaux concernés d'émettre un signal politique clair en faveur du transport aérien.

### **Pas de subventions mais des allègements financiers**

Paul Kurrus s'explique : « Parmi les acteurs des transports publics, le transport aérien suisse se distingue par le fait qu'il s'autofinance et ne réclame pas de subventions. Pourtant, le rapport démontre clairement que les impôts, redevances et autres charges auxquels il doit faire face ont une incidence majeure sur le niveau élevé de ses coûts ». Le document fait également état de l'affaiblissement de la position des compagnies aériennes suisses sur le marché en raison des énormes capacités dont disposent désormais les compagnies du Golfe et de Turquie. Pour Aerosuisse, le regain de compétitivité des compagnies aériennes suisses passe notamment par un abaissement des coûts liés à la sûreté et à la protection contre le bruit, rendu d'autant plus nécessaire par la vigueur du franc

## **Encourager les métiers de l'aviation, transférer les coûts de sûreté à la Confédération**

La Fédération faîtière suggère deux mesures concrètes pour délester le transport aérien des coûts étrangers qui le pénalisent : conformément à la tâche qu'elle est censée assumer en application de la Loi sur l'aviation, la Confédération doit encourager les métiers de l'aviation au même titre que d'autres métiers exigeant des qualifications élevées (ingénieurs, médecins). Par ailleurs, la protection des frontières et la sûreté liée à l'anti-terrorisme étant des tâches régaliennes, leur coût doit être pris en charge par les pouvoirs publics. Ces deux mesures délesteraient nettement le secteur aérien, améliorant ainsi sa compétitivité.

## **Données pertinentes sur le transport aérien suisse**

Le nouveau rapport « Monitoring de la compétitivité du transport aérien suisse » a passé en revue la demande de transport ainsi que les infrastructures, l'offre de transport, les conditions-cadres politiques et fiscales, la productivité, la compétitivité et la capacité d'innovation du secteur, l'environnement et la sécurité aérienne du transport aérien suisse. Le Monitoring réunit ainsi une somme complète d'indicateurs sur l'industrie aéronautique suisse dans sa globalité. Il fournit par exemple des indications chiffrées sur la consommation de carburant, le fret aérien, l'aviation générale, la maintenance aéronautique, l'intensité du trafic aérien ou la répartition modale. Il présente par ailleurs les compagnies aériennes et les aéroports suisses en comparaison internationale.

Le rapport peut être téléchargé à partir du site internet d'Aerosuisse.

**[www.aerosuisse.ch](http://www.aerosuisse.ch)**

---

Fondée en 1968 en qualité de fédération faîtière, AEROSUISSE défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. AEROSUISSE regroupe aujourd'hui près de 150 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, contrôle de la navigation aérienne, Forces Aériennes Suisses, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses.

**Contact : Paul Kurrus, président d'Aerosuisse, téléphone 079 320 90 04**